



Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales

**rapport d'activités 2013 - 2014**

Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales



## rapport d'activités 2013-2014

### Le mot de la présidente

#### 2013 - 2014

L'année 2013 a été une année un peu compliquée pour notre Fondation, raison pour laquelle nous ne sommes pas parvenus à rédiger un rapport annuel et avons décidé de réaliser un seul rapport d'activités pour 2013 et 2014.

Une autre particularité de ce rapport est qu'il ne contient pas de message du directeur en raison de la démission le 26 mai 2015 de M. Jean-Philippe Schmid pour le 31 décembre 2015. En tant que présidente de la Fondation, j'ai donc tenté de donner dans ce rapport des nouvelles plus concrètes que ne le supposerait mon rôle.

Plusieurs secteurs de la Fondation ont nécessité une attention particulière de la part de la direction et de ma part. Il s'agit de Feu-Vert Entreprise, dont le responsable partait en retraite et devait être remplacé, et de Solidarité femmes qui est devenue une unité de la FADS à part entière.

Durant l'année 2013, Mme Nadège Gasté Miserez et M. Raymond Matthey ont assuré avec efficacité un intérim à la direction. Qu'ils en soient ici remerciés.

Deux procédures d'engagement ont été menées avec la direction a.i., celle du remplacement du responsable de Feu-Vert Entreprise (M. Philippe Loup a été choisi) et celle d'un-e responsable d'équipe à Solidarité femmes afin que cette dernière puisse être soulagée et réorganisée en profondeur (la candidature de Mme Sophie Aquilon a été retenue).

Un dossier important a été développé durant ces deux années, celui de « l'Hôtel social », intitulé ensuite « Hébergements différenciés » qui est l'un des très gros enjeux de notre Fondation pour l'avenir, tout d'abord avec l'appui de M. Raymond Matthey, puis par lui seul.

Les difficultés rencontrées par la Fondation ont malheureusement eu un impact sur le suivi budgétaire, raison pour laquelle nous avons connu durant ces deux années une péjoration de notre déficit, modérément en 2013, mais de manière plus importante en 2014. D'autres éléments expliquent encore cette augmentation : notre Fondation a fonctionné durant plusieurs années en ajustant systématiquement son budget. A la longue, l'enveloppe ne pouvait plus intégrer le moindre dépassement.

M. Philippe Loup a réorganisé Feu-Vert Entreprise et développé des projets de nouvelles prestations. Après une année 2013 délicate où le budget n'avait pas été tenu, 2014 a donc vu de nouveaux développements et un fonctionnement nettement plus efficient. Un nouvel adjoint technique a été engagé (M. Steve Lauber) qui a accompagné ce processus et contribué à sa concrétisation.

Le 21 août 2014, M. François Mury, employé de la FADS depuis le 15.01.2002, est décédé subitement. Il représentait le personnel au Conseil de Fondation. Il y est apparu comme un homme droit, soucieux de défendre les intérêts des collaborateur-trice-s dont il était le porte-voix. Son décès a surpris par sa brusquerie, mais surtout a peiné, en plus de ses proches, beaucoup de ses collègues et ami-e-s. Les instances de direction de la FADS présentent à sa famille, à ses proches et à ses collègues leurs sincères condoléances.

A Trait d'union, une réflexion relative à ses missions, restée quelque peu en suspens, devra être reprise dans la deuxième moitié de 2015. Mais les ateliers ont fonctionné à satisfaction.

L'accueil dans les trois foyers a été assuré malgré certaines rotations de personnel.

Suite à l'agression d'une éducatrice au Foyer du Rocher, les responsables ont évité toute surcharge en limitant les accueils de façon à stabiliser les équipes. Une séance a eu lieu réunissant les services placeurs afin d'obtenir leur aide face à cette problématique. La direction a mis en place, en accord avec la Commission du personnel, une formation sur la gestion de la violence et du stress. Cette formation a commencé durant le premier semestre 2015 et 39 employé-e-s en ont bénéficié.

L'intégration de Solidarité femmes s'est poursuivie. La nouvelle responsable de l'équipe a mis en place un système destiné à assurer une meilleure présence dans le bas du canton, présence qui s'est concrétisée par une augmentation significative des demandes, manifestant l'existence de besoins non satisfaits jusque-là. Un nouveau bureau a été aménagé dans les locaux du Foyer de Prébarreau et des accueils de femmes ont pu se faire dans le cadre du Foyer du Rocher et en appartement collectif en Ville de Neuchâtel avec un suivi concerté entre les équipes des foyers et les intervenantes de Solidarité femmes. Ce rapprochement s'est également fait dans le haut.

En fin d'année 2014, une relecture des différents logos de la Fondation a débuté, le but étant l'unification graphique et la création d'un site internet pour la FADS. Nous remercions la Loterie Romande pour le soutien financier qu'elle a apporté à ce projet.

2013 et 2014 ont donc été deux années difficiles. Elles ont cependant permis de créer une dynamique interne et la cohésion des équipes en a été renforcée. Des projets ont été développés, qui vont amener notre Fondation à améliorer encore les prestations qu'elle offre aux adultes en difficultés, ce dont nous nous réjouissons, même si ce serait un meilleur signe de justice et d'équité sociale qu'il n'y ait plus d'adultes nécessitant notre appui.

Au nom du Conseil de Fondation et du Comité de direction, je remercie chacun-e des responsables d'unité, l'administration, chacun-e des collaborateurs-trices pour la qualité de leur travail durant ces deux années difficiles.

Claudine Staehli-Wolf

## Foyer de Prébarreau

### Rapport 2013

Accueil et accompagnement social en foyer :

Vingt trois personnes ont été accueillies en 2013 dans le cadre d'un accompagnement social à long terme en foyer.

L'une d'elle est décédée à l'âge de 66 ans, après un accompagnement en foyer de plus de 3 ans, c'est lors d'une sortie avec des résidents dans l'Oberland qu'elle a fait un arrêt cardiaque. Sa famille, ses proches, les résidents ainsi que le personnel ont vécu ce triste événement en janvier 2013.

Départs du foyer :

Trois personnes sont parties et ont repris une formation et/ou une activité professionnelle en institution dans le cadre de l'AI.

Une personne a repris un appartement privé en ville de Neuchâtel et continue une activité occupationnelle dans le cadre de TDU.

Une personne a pu s'insérer dans un appartement protégé de la fondation Alfaset.

Une personne a été accueillie dans un home AVS.

Une personne a été accueillie dans un foyer médicalisé du CNP.

Il est à noter que tous ces départs se sont effectués après un accompagnement social en foyer d'une durée variant de 9 mois à plus de 3 ans.

Nouveaux accueils au foyer :

Huit personnes ont été accueillies pour des accompagnements sociaux en foyer.

Quatre d'entre elles étaient hospitalisées dans le cadre du CNP.

Deux personnes vivaient dans le cadre familial, avec une situation relationnelle conflictuelle et précaire.

Une personne vivait en home dans une situation de rupture et d'exclusion.

Une personne terminait une formation professionnelle dans le cadre de l'AI et était à la recherche d'un accueil en foyer.

Il est à noter que six de ces personnes nouvellement accueillies avaient entre 19 et 28 ans.

Accompagnement social ambulatoire - ASA :

Quatorze personnes ont bénéficié de cette prestation durant cette année.

Deux de ces personnes n'ont pas été accueillie en foyer et sont suivies en ASA «en direct». Pour l'une de ces personnes, 2013 a été l'année de son entrée à l'AVS.

Pour les autres personnes, elles ont toutes effectués au préalable des séjours en foyer. La durée des ASA se situent entre 6 mois et 6 ans pour les plus anciens.

Cette mesure d'accompagnement répond à un réel besoin. Elle est adaptée et adaptable par rapport à la problématique des personnes dans le cadre du foyer Prébarreau.

Il est à relever que toutes les personnes accompagnées en ASA, vivent en appartement privés.

Dans ce domaine de l'accompagnement ambulatoire, nous avons aussi vécu une triste période avec le décès d'une personne que nous avons accueillie au foyer depuis 2009 puis suivie en ASA de 2011 à 2013

Accueil d'urgence :

Dix personnes ont été accueillies en urgence sur des périodes courtes variant entre 1 et 20 jours.

Accueil de personnes externes :

Cinq personnes prennent régulièrement (3/5x par semaine), des repas de midi dans le cadre du foyer. Il s'agit d'anciens résidentes/résidents, qui apprécient de prendre un repas équilibré par jour en compagnie de personnes connues. Nous observons une augmentation de la demande, en effet 3 personnes se sont inscrites en 2013.

Cuisine de l'Évole :

Trois personnes en contrats individuels d'insertion ont été accueillies et suivies entre janvier et mars 2013. Suite à la démission fin mars du cuisinier, M. Yves Annen, il a été convenu de suspendre cette prestation et de revoir certains aspects de son fonctionnement. Un nouveau cuisinier avec expérience dans la formation a été engagé dans cette perspective et un redémarrage est visé en 2014.

Personnel :

Je tiens à remercier très sincèrement toute l'équipe éducative de jour et de nuit, de l'intendance, de la cuisine pour le travail de qualité que chacune et chacun a développé et fournit durant cette année. Ce travail fut enrichi par des formations à l'interne :

Sous forme de supervision professionnelle du fonctionnement de l'équipe éducative de jour et de nuit avec le support de M. Pierre Ruffieux , psychologue, spécialiste en psychothérapie FSP qui termine son mandat fin 2013 après 10 ans d'une collaboration très fructueuse.

Sous forme d'après-midi de travail avec tout le personnel du foyer sur le thème de la nutrition et comment se déroulent les repas dans un cadre foyer d'accueil à long terme, avec le support de Mme Florence Authier diététicienne diplômée ASDD et co-fondatrice d'Espace Nutrition.

Sous forme de perfectionnement individuels comme :

Une collègue a suivi un perfectionnement de 3 jours – avec Guy Hardy – sur le thème « S'il te plaît, ne m'aide pas ».

Un collègue a suivi un perfectionnement concernant la bientraitance en institution dans le cadre d'Edelcert.

Un collègue a suivi un perfectionnement sur le thème de la prévention du « burnout », dans le cadre professionnel au travers d'une approche systémique.

En septembre 2013 deux collègues ont commencé un perfectionnement sur 14 soirées dans le cadre du réseau PROFAMILLE qui est un programme psycho-éducatif destinés aux familles et proches de personnes souffrant de schizophrénie et troubles apparentés. Ils suivent cette formation avec le statut d'observateurs. Ce réseau est animé conjointement par l'AFS – association des familles et amis de malades souffrant de schizophrénie et par le CNP – Centre neuchâtois de psychiatrie.

Un collègue terminera fin 2013 sa formation en cours d'emploi d'éducateur sociale –niveau ES – dans le cadre de l'ARPIH.

Dans le cadre de la formation pratique de la Haute École fribourgeoise en Travail social, nous avons accueillis et suivi deux étudiantes en stage cette année. Ces deux stages ont été validés par les praticiens formateurs de foyer.

## Rapport 2014

Accueil et accompagnement social en foyer :

Sur la trentaine de personnes accueillies en 2014, nous constatons un rajeunissement de la population accueillie avec de plus en plus de personnes âgées entre 19 et 29 ans. Depuis 2008, le type de population accueillie est progressivement devenu des personnes en rupture de formation ou ayant terminé une formation de type CFPS (Centre de Formations Professionnelles Spécialisées). Elles sont en échec et souffrent de difficultés sociales. Les mesures AI dont elles bénéficiaient sont suspendues, les relations avec leur proches et leur cadre social sont rompues et souvent la « crise » abouti vers une première hospitalisation en psychiatrie. Ensuite ce sont très fréquemment, les services sociaux qui prennent le relais.

Le défi des éducateurs se déplace donc dans une dynamique éducative plus en lien avec la (re) mise en relation avec tous les partenaires significatifs de la personne et la construction d'un projet réaliste et cohérent, c'est à nos yeux une forme de réadaptation sociale, qui exige du temps et de l'énergie.

L'équipe du foyer démontre et prouve des compétences et des ressources très adéquates avec cette forme de difficultés sociales, c'est un investissement auprès de la personne qui en vaut la peine ! D'ailleurs nous constatons, à nouveau, des résultats concrets et encourageants comme l'année dernière !

En effet, deux personnes accompagnées, ont pu reprendre une formation et/ou une activité professionnelle dans le cadre de l'AI.

Pour une des personnes, c'est une évaluation dans le cadre d'Ecoval qui s'est mis en place, avec un projet à moyen terme de reprendre sa formation de type CFC.

Pour l'autre personne, détentrice d'un CFC, c'est une reprise progressive d'activité en entreprise, dans sa profession, avec un appui et un suivi de l'AI, avec à fin octobre la signature d'un CDI à 100% dans cette même entreprise.

Départs du foyer :

En avril 2014, une personne ayant entamé une formation en CFPS a finalement opté pour un transfert et un hébergement en internat à Grandson; bien que sa demande initiale fût de continuer son accueil et son accompagnement dans le cadre du foyer, il s'est avéré que le temps quotidien passé en trajets et en changements de transports publics était trop pesant pour elle.

Trois autres personnes ont pu s'insérer dans un appartement protégé de la fondation Alfaset, structure avec laquelle nous avons développé depuis 2012, des collaborations intéressantes, comme alternatives entre l'accueil en foyer et la vie seule en appartement privé.

Deux personnes ont été transférées dans des foyers médicalisés d'accueil long terme, les foyers de la Tène et du Parc.

Deux personnes ont quittés le foyer brusquement, sans laisser d'adresse. Nous avons pu reprendre contact avec l'une d'entre elle afin de pouvoir l'entendre sur son choix. Quant à l'autre personne elle s'est exilée hors canton et s'est mise en rupture de sa famille, ses proches et de son réseau. Nous n'avons plus eu de nouvelles de sa part.

Une personne placée lorsqu'elle était mineure dans une institution pénale, a effectué un bref séjour au foyer; il s'est soldé par un échec et un transfert dans une unité fermée suite aux nombreux délits commis dans le voisinage proche du foyer.

Accompagnement social ambulatoire - ASA :



Sur les 8 personnes accompagnées en ambulatoire cette année, il est à noter qu'une personne suivie depuis 3 ans, a financé elle-même son ASA, elle a repris en tant que salariée une activité professionnelle en restauration tout en gérant sa nouvelle vie en appartement privé.

Accueil d'urgence LAVI et accueil 24h :

6 personnes ont été accueillies en urgence sur des périodes variant entre 2 et 20 jours pour la plupart dans le cadre d'une situation LAVI.

1 personne a été accueillie d'urgence en provenance d'un autre foyer de la FADS suite à une agression, il a été accueilli durant 40 jours avant de pouvoir entrer dans un foyer médicalisé à long terme, le foyer du Parc.

1 personne non ressortissante CH a été accueillie dans le cadre de la LAVI durant 7 jours, avant d'être rapatriée par son Ambassade.

1 personne non ressortissante CH a été accueillie 24 heures.

Accueil de personnes externes :

Il s'agit en grande majorité, d'anciens résidentes/résidents, qui apprécient de prendre un repas équilibré par jour en compagnie de personnes connues dans un cadre convivial. L'augmentation de demandes observées en 2013 se confirme en 2014. Il a doublé et ce sont 12 personnes qui prennent des repas au foyer. Cela représente 1538 repas facturés comme prestations à des personnes externes au foyer. Cette augmentation de demande est aussi à mettre en lien avec le programme de la cuisine de l'Évole.

Cuisine de l'Évole :

En effet, suite à l'engagement d'un nouveau cuisinier, une redéfinition des tâches et des responsabilités entre le chef de cuisine et le responsable du foyer a été effectuée afin de rendre de projet plus cohérent. Juillet 2014 ce programme a repris sous sa nouvelle mouture, avec le suivi de 2 personnes en contrat ISP à 50% sur deux périodes de 3 mois. Elles ont terminé le programme en décembre 2014. La qualité des repas et du service a nettement augmenté suite aux changements effectués nous nous en félicitons et la demande de repas externe apporte un argument positif à cette démarche

Personnel :

En août 2014, notre collègue François Mury est décédé subitement dans sa 63ème année. Nous gardons de lui un souvenir magnifique de 12 années de collaboration et de collégialité. C'est un grand professionnel de l'éducation qui s'en est allé.

Toutes nos pensées, nos efforts et notre bienveillance se sont orientés vers ses proches, sa famille et ensuite auprès des personnes dont il était référent au foyer et en ASA.

Les équipes de professionnels du foyer : éducatrices, éducateurs, femmes de ménage et personnel de l'équipe de cuisine, se sont surpassés pour offrir malgré tout, des prestations d'accueil et d'accompagnement de très grande qualité.

Je leur adresse très sincèrement mes félicitations et mes remerciements pour avoir remplacé, suppléé et repris les situations et le suivi social de chaque résident dont François Mury était référent, et ce avec tact et professionnalisme, dans cette période empreinte de deuil et de tristesse.

Bernard Chavaillaz, responsable

## Foyers Feu-Vert et du Rocher

### Rapport 2013

L'année 2013 a mis en évidence le bien fondé de l'offre variée offerte par la FADS dans le domaine de l'accueil temporaire.

Les foyers Feu-Vert et du Rocher ont rempli leur mission. L'offre des 5 studios et de l'appartement collectif ( 3 personnes) pour le Rocher et 4 studios et de l'appartement collectif ( 3 personnes) pour Feu-Vert, permet soit une sortie de la structure foyer ou d'être accueilli directement dans une structure externe. Le suivi dispensé par les équipes éducatives devient de plus en plus indispensable face aux situations complexes des personnes accueillies. Nous constatons que les parcours de vie chaotiques des personnes pèsent lourdement sur leurs capacités à se reconstruire; les projets individualisés d'insertion et/ou de réinsertion sociale demeurent une priorité; l'engagement des équipes éducatives est primordiale pour accompagner, soutenir, confronter les personnes.

La majorité des personnes accueillies quittent les foyers pour un logement. Nous constatons que les gérances demandent de plus en plus un deuxième garant pour le paiement du loyer. Cette exigence ralentit l'accession au logement individuel pour les personnes qui dépendent de l'aide sociale. A l'avenir, nous devons renforcer nos partenariats avec les gérances et accroître nos collaborations.

Cette année 2013, nous avons offert 3 places pour l'accueil d'une nuit: 1 place au foyer Feu-Vert et 2 places au foyer du Rocher. 58 personnes ont été accueillies durant l'année 2013. L'accueil d'une nuit concerne des personnes de passage, sans ressources. Le groupe «accueil d'une nuit» se réunit une fois par année pour évaluer la pertinence de la prestation.

En 2013, un autre groupe «hébergement social» s'est réuni à plusieurs reprises pour évaluer la situation des personnes qui dépendent de l'aide sociale et qui séjournent à l'hôtel. L'objectif de ce groupe, le mandat étant confié à la FADS, de chercher des solutions différentes d'hébergement simple ou «bas seuil» pour cette population; est de créer si possible des passerelles entre les structures existantes de la FADS et l'hébergement «simple ou bas seuil» afin d'évaluer les éventuelles demandes exprimées par ces personnes.

La FADS souhaite développer sa capacité à faire face à sa mission d'accueil et d'accompagnement des adultes en difficulté. Nos moyens demeurent modestes mais la volonté d'innover et de répondre au mieux à l'évolution des besoins demeure notre dynamique.

Je remercie les équipes des foyers d'accueil temporaire pour la qualité de leur engagement.

### Rapport 2014

L'année 2014 démontre une fois encore l'importance de l'offre dans le domaine de l'accueil temporaire. Cette offre n'est pas suffisante par le nombre de lits que les foyers Feu-Vert & du Rocher mettent à disposition: soit 49 lits au total pour les 2 foyers d'accueils temporaires ( foyers-apparte-

ments-studios). Les besoins sont plus importants. Un nombre important de personnes en précarité bénéficiaires de l'aide sociale séjournent à l'hôtel.

Le projet « Hébergements différenciés » sera finalisé courant 2015 afin d'être présenté au Conseil d'Etat. La FADS se réjouit de pouvoir modifier, développer des accompagnements « différenciés » et répondre aux besoins des personnes en précarité temporaire.

L'année 2014 a été marquée par une agression de 2 éducatrices au foyer du Rocher; une éducatrice a été agressée physiquement par un résidant; elle a dû recevoir des soins et quitter sa fonction d'éducatrice au foyer. Cette situation a permis d'exprimer à nos partenaires professionnels notre besoin de communication, de travailler en réseau.

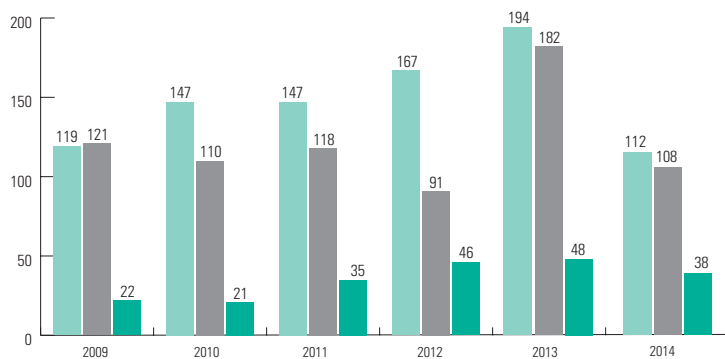
Les foyers d'accueil temporaire de la FADS demeurent des lieux d'accueil, de dialogue, d'écoute et d'accompagnement individualisé. Les équipes des foyers sont essentielles à l'accomplissement de nos missions. Je les remercie pour le travail effectué en 2014.

Raymond Matthey, responsable

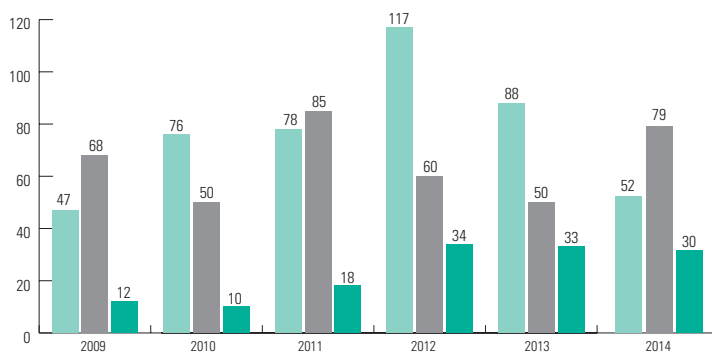
## Résultats comparés de 2005 à 2014

Foyer Feu-Vert      Foyer du Rocher      Foyer de Prébarreau

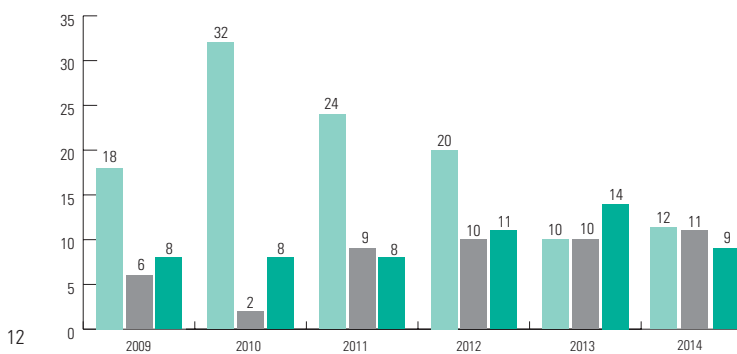
### Demandes d'accueil dans les foyers de la fondation



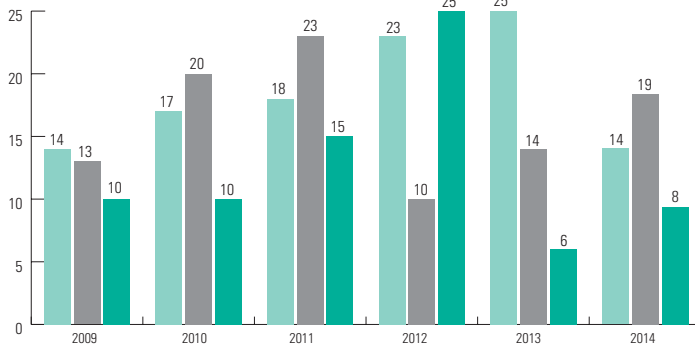
### Accueils réalisés dans les foyers de la fondation



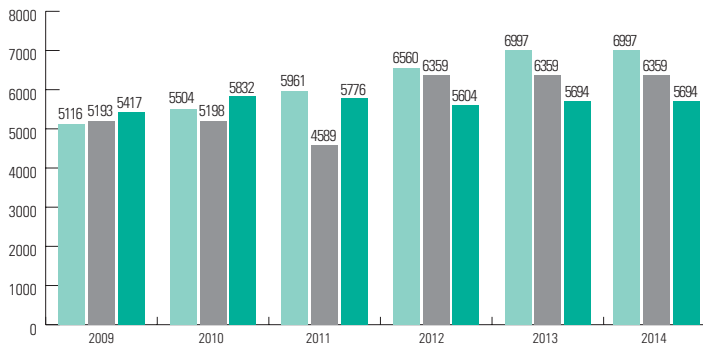
### Accompagnements sociaux extérieurs (ASA)



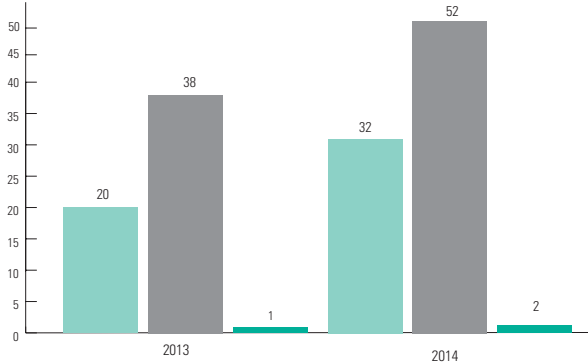
### Accueils d'urgence



### Journées d'occupation dans les foyers de la fondation



### Accueil d'une nuit



## Solidarité femmes

### 2013

L'année 2013 a été une année mouvementée pour l'équipe de Solidarité femmes qui a vécu beaucoup de changement dans la suite de ceux vécus en 2012. En juillet 2012, Solidarité femmes devient une nouvelle unité de la FADS.

En 2013, il a été nécessaire de revoir les cahiers des charges des différentes intervenantes de Solidarité femmes, qui jusqu'au 30 juin 2012 ont assumé un rôle de co-directrices et ensuite un rôle de co-responsables.

L'équipe de Solidarité femmes a été active toute l'année 2013, aussi bien dans le cadre de la permanence téléphonique, de la consultation ambulatoire, de la prévention, de l'information que dans le cadre de l'hébergement et du travail de collaboration soutenu avec le réseau professionnel. Toutefois, dans le cadre de la mouvance du service, il a été nécessaire de diminuer momentanément les prestations, pour faire face à la multitude des demandes, notamment au niveau des entretiens des consultations ambulatoires de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Il a aussi été relevé que l'explosion des demandes d'entretiens, ne permettait plus d'assumer l'entier des tâches et qu'il était nécessaire de revoir la dotation du service. Dans le cadre de cette surcharge, la question d'engager une responsable s'est posée. Les réflexions ont débouché sur l'engagement de Sophie Aquilon pour le 01.01.2014.

Malheureusement, il ne semble pas possible dans l'immédiat d'envisager l'engagement de nouvelles forces de travail, mais le projet subsiste et a été soumis dans la demande de budget 2015, ceci notamment en lien avec les demandes toujours plus importantes que nous avons pour des entretiens dans le bas du canton et l'envie de développer cette antenne qui répondrait à un besoin évident.

#### Les chiffres

	Entretiens téléphoniques	Entretien sur rendez-vous	Entretiens à La Chaux-de-Fonds	Entretiens à Neuchâtel	Anciennes situations	Nouvelles situations
2009	187	182			44	72
2010	229	373			42	71
2011	259	500			29	70
2012	262	530	457	73	46	83
2013	233	560	440	120	31	78

En 2013, 109 femmes ont été en contact avec Solidarité femmes. 41 d'entre elles sont suisses, 14 sont européennes et 34 viennent de pays tiers, tous les continents sont représentés sauf l'Australie, pour vingt d'entre elles, nous ne sommes pas renseignées. Seule la Suisse est surreprésentée dans la population des femmes qui ont été rencontrées. Nous avons été confrontées en 2013 à toutes les formes de violence, psychologique, physique, économique et sexuelle, toutefois, la violence psychologique est surreprésentée.

Liens avec l'auteur

Mariée	51
Mariée-séparée	15
Séparée	9
Divorcée	10
Concubine	6
Concubine séparée	6
Relation amoureuse	3
Non renseigné	9

Nous constatons une augmentation des courts séjours, comme nous ne sommes pas un foyer d'accueil d'urgence, il est probable que les hébergements qui se débute dans les structures d'accueil d'urgence, s'y terminent aussi. Cela expliquerait le fait que nous hébergions toujours approximativement le même nombre de femmes et d'enfants, mais pour un nombre de journée vraiment moins élevé.

9 des 15 femmes hébergées sont restées entre 2 et 21 jours, 3 femmes sont restées entre 23 et 27 jours et seule 3 ont fait un séjour plus long.

## 2014

L'année 2014 a été une année mouvementée pour l'équipe de Solidarité femmes qui a vécu beaucoup de changements.

En janvier 2014, Sophie Aquilon débute son activité de responsable de l'unité de Solidarité femmes, les premiers mois se sont déroulés sans changement majeur, mais ils ont été l'occasion d'observer comment il était possible d'optimiser la manière de travailler des intervenantes, sans effectif supplémentaire. Dès le mois d'avril, il a été proposé à l'équipe de réfléchir sur la mission de l'unité et sur l'organisation du travail. Il leur a été proposé une nouvelle organisation et de nouveaux horaires qui seront finalement appliqués dès le mois de novembre. Les changements principaux sont les suivants: les horaires de travail sont approximativement les mêmes pour toutes les intervenantes, soit les lundi, mercredi et vendredi, en journée, par contre les lieux de travail ont été modifiés. Une intervenante travaille à la consultation de Neuchâtel, une autre à la consultation de la Chau-de-Fonds, et la troisième au foyer d'hébergement. L'assistante intervenante assure les soirées du mardi et jeudi. Le tournus du week-end est maintenu, mais plus fréquent, puisque l'assistante intervenante n'y participe plus. Cette nouvelle manière de travailler, permet de mieux pallier aux différentes absences, qui sont, le plus souvent, assumées par la responsable. Cette nouvelle organisation génère des prestations plus limitées notamment en ce qui concerne les plages de rendez-vous, ainsi que la permanence téléphonique qui est réduite de plusieurs heures. Nous travaillons davantage en journée et moins en soirée, ce qui semble pertinent pour pouvoir soutenir les femmes dans les démarches qu'elles ont à effectuer, puisque nous pouvons ainsi plus facilement contacter les services partenaires.

L'équipe a dû faire face à la démission de Nathalie Mohni fin novembre. Nous avons accueilli Marion Rollier-Cuche dès le premier novembre, nous sommes très contentes de la compter parmi nous. Malgré les changements qui ont été faits pour tenter de rationaliser le travail, les consultations

ne déséplissent pas et le foyer est régulièrement complet. Nous avons travaillé avec les foyers partenaires de la FADS pour assurer des hébergements supplémentaires.

La charge de travail qui pèse sur l'unité Solidarité femmes est inquiétante, comme les chiffres le montrent, pour un effectif qui n'augmente pas, la quantité de femmes qui prennent contact avec notre service est toujours plus importante. Il sera impossible de maintenir un tel nombre de rendez-vous sans augmentation de poste. De plus, il est important de préciser que nous avons maintenu dans le courant de l'année nos prestations de prévention, mais il devient de plus en plus difficile de dégager le temps nécessaire à ces dernières, alors que l'importance et la pertinence de cette activité ne sont pas à remettre en question. En 2014, et ce pour permettre à toutes les prestations d'être fournies, mais aussi pour dégager du temps pour la réorganisation, la FADS a accepté de payer un certain nombre d'heures supplémentaires.

Nous constatons aussi que la complexité de certaines prises en charge nécessite un bon travail de réseau. Il est indispensable que nous gardions des liens avec les services partenaires. Pour ce faire, des rencontres interservices sont indispensables, c'est par ce biais que nous pouvons optimiser la collaboration et la réactivité dans le cadre des prises en charges communes.

## Les chiffres

	Entretiens téléphoniques	Entretien sur rendez-vous	Entretiens à La Chaux-de-Fonds	Entretiens à Neuchâtel	Anciennes situations	Nouvelles situations
2009	187	182			44	72
2010	229	373			42	71
2011	259	500			29	70
2012	262	530	457	73	46	83
2013	233	560	440	120	31	78
2014	311	737	589	148	50	107

En 2014, 157 femmes ont été en contact avec Solidarité femmes. 70 d'entre elles sont suisses, 42 sont européennes et 22 viennent de pays tiers, tous les continents sont représentés sauf l'Australie, pour 23 d'entre elles, nous ne sommes pas renseignées. Seule la Suisse est surreprésentée dans la population des femmes qui ont été rencontrées. Nous avons été confrontées en 2014 à toutes les formes de violence, psychologique, physique, économique et sexuelle, la violence psychologique qui était surreprésentée, l'année dernière, ne l'est plus autant (43 femmes en 2014). Les violences physiques et psychologiques, associées, sont presque autant représentées (39 femmes en 2014). Les violences physiques, psychologiques et financières, associées, sont aussi en hausse.



## Domicile

Haut du canton	73
Bas du canton	45
Val-de-Ruz	7
Val-de-Travers	4
Hors canton	13
Non renseigné	15

## Liens avec l'auteur

Mariée	66
Mariée-séparée	20
Séparée	5
Divorcée	15
Concubine	15
Concubine séparée	12
Relation amoureuse	11
Non renseigné	13

## Statistiques du foyer d'hébergement

	Nb de femmes hébergées	Nb d'enfants hébergés	Total des journées
2009	11	19	1137
2010	18	14	980
2011	17	18	1530
2012	10	12	1492
2013	15	10	802
2014	16	15	1687

Nous constatons une augmentation des courts séjours (- de 21 jours), comme nous ne sommes pas un foyer d'accueil d'urgence, il est probable que les hébergements qui débutent dans les structures d'accueil d'urgence, s'y terminent parfois aussi. D'autre part, en 2014, nous constatons aussi une augmentation des très longs séjours, avec une difficulté nouvelle, celle de trouver un appartement. Nous avons été confrontées à des femmes qui au vu de leur situation précaire, ne pouvaient pas trouver d'appartement, la garantie de l'office d'aide sociale ne suffisant plus pour les gérances et devant s'accompagner d'un deuxième garant, ce qui est bien compliqué pour les femmes que nous voyons et qui sont souvent isolées (peu de réseau).

9 des 16 femmes hébergées sont restées entre 2 et 22 jours, 5 femmes sont restées entre 39 et 81 jours, dont un c'est poursuivi dans un autre foyer d'hébergement, et 3 ont fait un séjour entre 121 et 206 jours, dont deux se poursuivent encore sur l'année 2015. Le foyer d'hébergement a été vide tout le mois de janvier, sans que l'on puisse vraiment l'expliquer. Dès février, les hébergements ont repris, le foyer a même été complet pendant plusieurs mois. Nous avons dû refuser des hébergements, et le plus souvent nous avons tenté de trouver d'autres possibilités d'hébergements au sein même de la FADS.

### **Conclusion**

Je constate une activité d'environ 40% supérieure à la moyenne des années passées, depuis 2009, pour les activités répertoriées. Je suis très inquiète pour la pérennité de notre structure. Effectivement, malgré une hausse croissante du besoin de consultation et pour cette année des besoins d'hébergement aussi, les effectifs de travail sont toujours les mêmes. L'équipe ne sait plus comment gérer les demandes d'entretiens toujours plus nombreuses, et malgré une réorganisation du service, afin de rationaliser au mieux le travail, il m'apparaît que sans force supplémentaire, nous ne pourrions poursuivre notre activité ainsi, sans s'épuiser. Il est donc nécessaire que nos autorités prennent conscience de la problématique et veulent bien nous soutenir dans notre activité. L'unique alternative à une augmentation de l'effectif est une baisse de nos prestations, car il est impossible de faire de la quantité au détriment de la qualité. Si nous devons diminuer nos prestations, je m'inquiète fort du sort des femmes victimes de violences conjugales, dans notre canton, car je rappelle ici, le fait que les Centres LAVI, eux aussi débordés et traitant majoritairement de situations de violence conjugale, ont déjà diminué leurs prestations. Si notre unité, doit elle aussi diminuer les prestations, ce qui serait indispensable sans poste supplémentaire, où orienterons-nous les femmes victimes? Les femmes victimes de violences conjugales, qui consultent un service comme le nôtre ou celui de la LAVI, sont déjà une toute petite minorité des femmes réellement concernées par la problématique de la violence conjugale, allons-nous donner à ces femmes le message qu'il vaut mieux se taire et rester chez soi, puisqu'il n'y a personne pour entendre ce qu'elles vivent, leur souffrance, leur appel à l'aide? Le canton de Neuchâtel était un canton précurseur, avec la LVcouple de 2004, mais qu'en est-il des possibilités d'application des lois, si personne ne peut recevoir les femmes victimes et les aiguiller vers la justice. La Lpol, récemment modifiée, fait aussi de Neuchâtel un canton sensible à la violence conjugale vu les dispositions prises pour permettre à la police, puis au juge d'interdire un conjoint violent du domicile d'une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois.

Mais sans forces pour aider les femmes à demander ces mesures, elles resteront vaines.

J'espère que notre demande pourra être entendue et que l'on nous permettra encore d'exister sous la forme actuelle, une équipe qui s'investit non seulement dans l'accueil des femmes victimes de violence conjugales, mais aussi dans la prévention.

Sophie Aquilon, responsable

## Feu-Vert Entreprise

### Rapport 2013-2014

Si l'année 2013 a été marquée par des changements significatifs concernant le personnel, il en a été de même en 2014 mais à propos des types de chantiers entrepris mais aussi concernant les procédures de réinsertion sociale et professionnelle mises en place. En effet, la venue d'un nouveau responsable, d'un adjoint technique mais aussi l'engagement d'un contremaître en remplacement d'un ancien parti à la retraite permirent d'évaluer les situations et d'appréhender de nouvelles pratiques avec des regards novateurs mais en tenant compte aussi des expériences acquises et des réseaux établis. Face à tant de changements l'ensemble de l'équipe fit preuve d'une belle cohésion ce qui permit à FVE de remplir au-delà de toute espérance à sa mission de réinsertion.

Sans révolutionner le fonctionnement de l'entreprise une réelle volonté de s'investir dans la rénovation immobilière et aussi le secteur de l'entretien des espaces verts guida les recherches de chantiers. Le développement du secteur des espaces verts s'avéra très profitable. C'est ainsi pas moins de 25 jardins qui sont sous contrat en entretien saisonnier. En matière de rénovation immobilière, la clientèle se montra aussi bien présente et parfois pour des objets à rénover très significatifs, appartenant même au patrimoine architectural. Le travail en atelier se développa aussi de façon significative tant par la restauration traditionnelle d'anciens volets que par la création de mobilier.

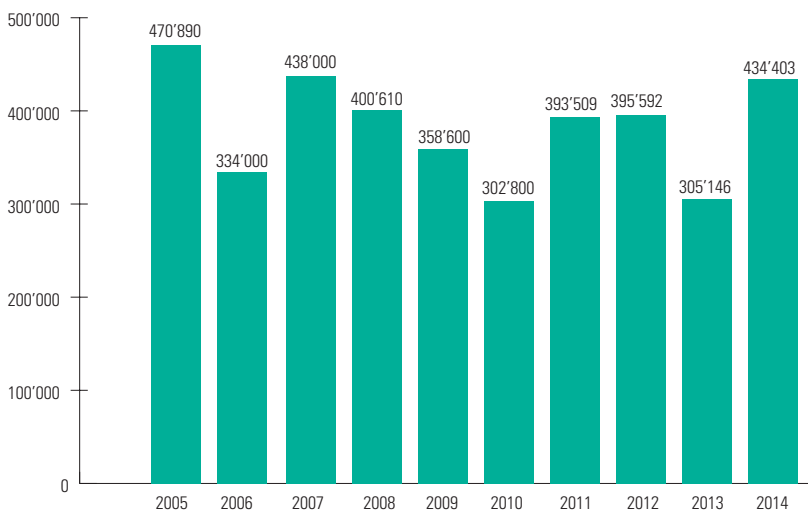
L'ensemble de ces travaux s'est fait dans la perspective de réinsertion en prenant un clair engagement à développer les expériences professionnelles des travailleurs au sein de FVE. En effet, un véritable processus de prise en charge des travailleurs s'est ainsi mis en place. Ainsi après une première étape faite de découverte, le travailleur est peu à peu acheminé à se « spécialiser » dans un ou deux des métiers que nous pratiquons. Cette spécialisation permet ainsi l'acquisition de compétences qui autonomise le bénéficiaire au point que son employabilité s'avère intéressante pour le marché premier du travail. L'année 2014 a vu 40 personnes fréquenté FVE. Sur les 18 qui nous ont quitté au cours de l'année, 7 l'ont fait en étant muni soit d'une place de travail ou d'un contrat d'apprentissage.

L'année écoulée s'est ainsi montrée favorable sur le plan financier mais plus encore si l'on considère les résultats prometteurs en matière de réinsertion professionnelle, mission première de FVE.

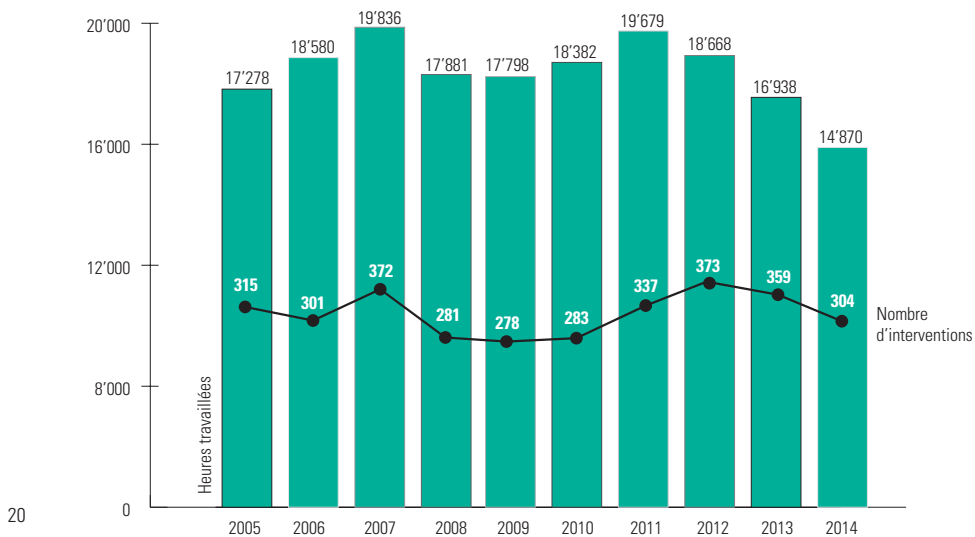
Philippe Loup, responsable

## Feu-Vert Entreprise

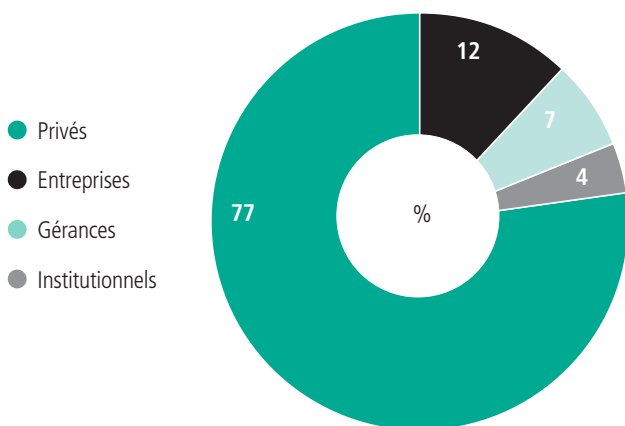
### Chiffre d'affaires brut 2005 - 2014



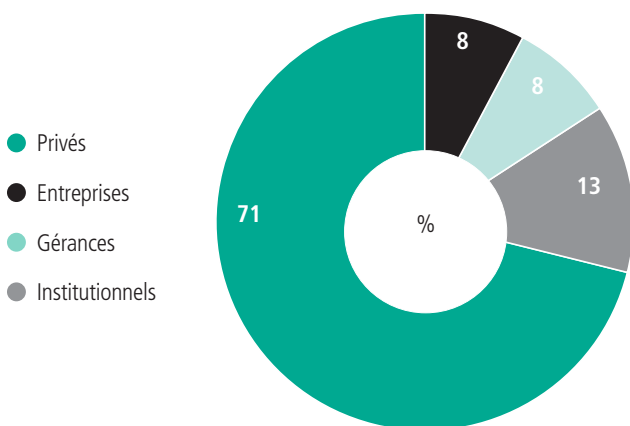
### Heures travaillées et nombre d'interventions



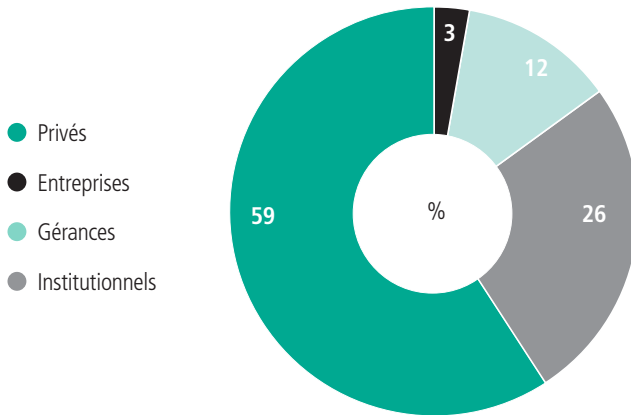
### 2013 : Typologie de la clientèle selon le nombre



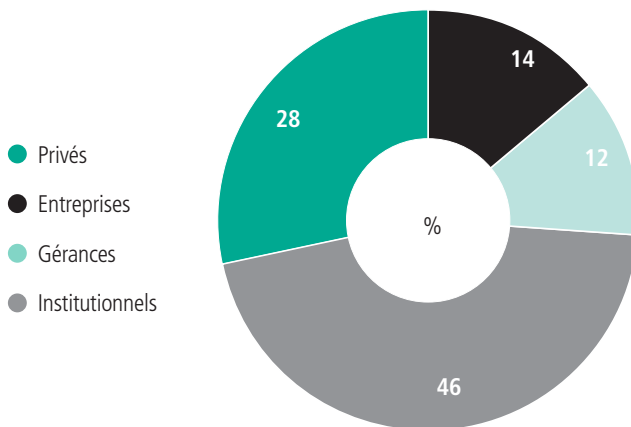
### 2014 : Typologie de la clientèle selon le nombre



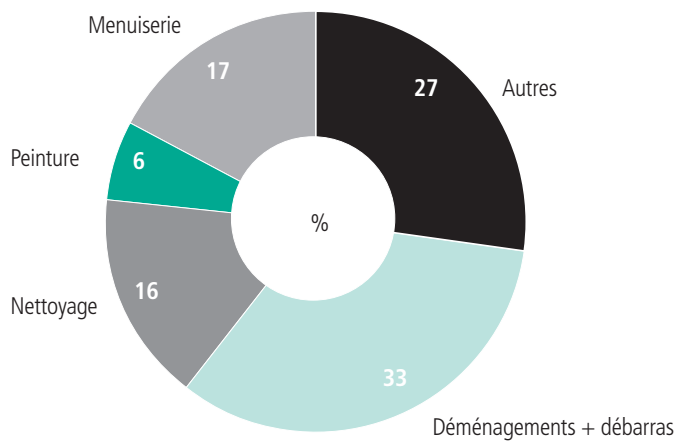
### 2013: Typologie de la clientèle selon le chiffre d'affaires



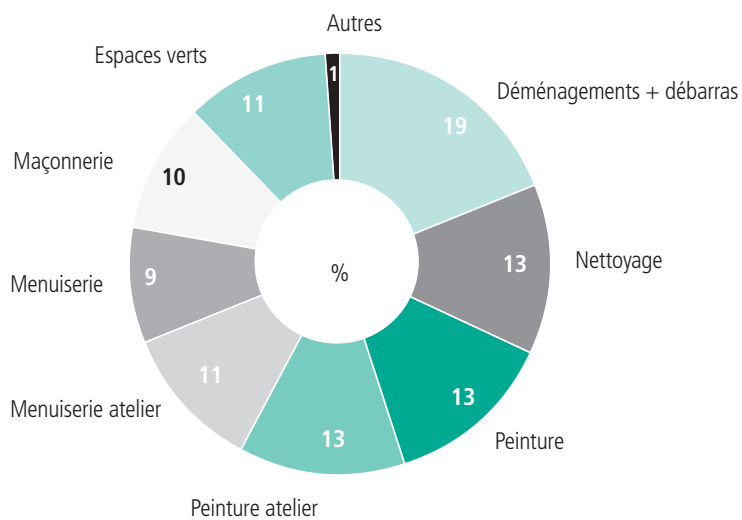
### 2014: Typologie de la clientèle selon le chiffre d'affaires



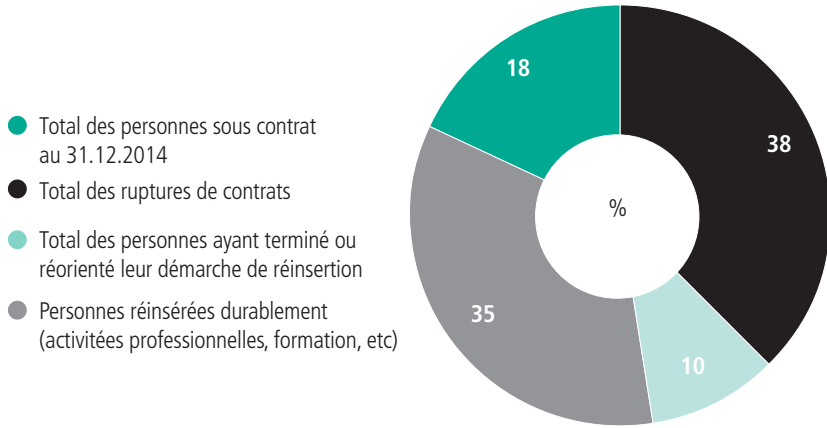
### 2013 : Chantiers selon le genre d'activités



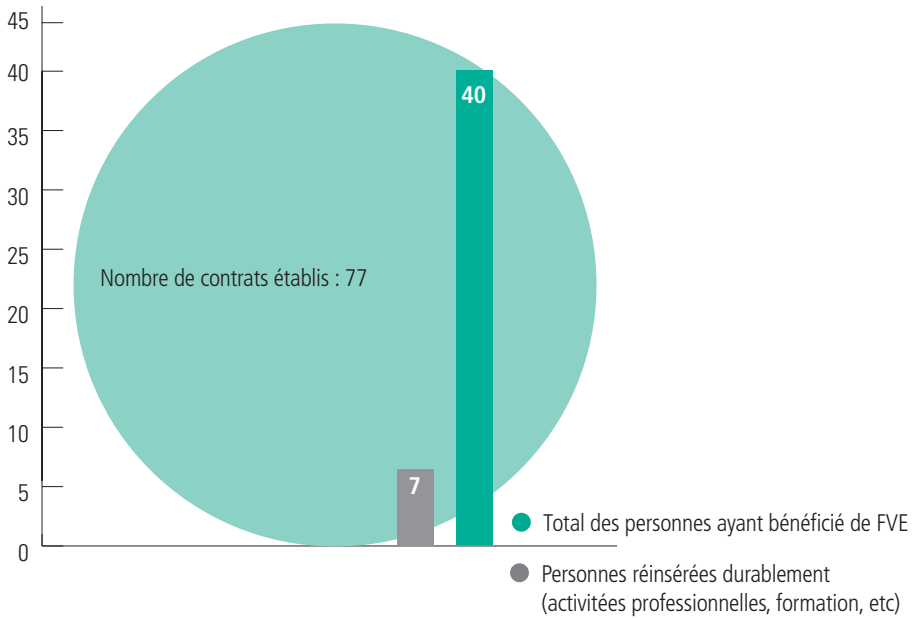
### 2014 : Chantiers selon le genre d'activités



**Total des personnes ayant bénéficiés de FVE en 2014 : 40**



**Nombre de personnes insérées au regard du nombre total de personnes et de contrats en 2014**





## Trait d'union

« Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves. »

John Barrymore

Arrête-moi si tu peux...

La mission de Trait d'union se veut constructive et stimulante dans le but de renforcer l'autodétermination et de diminuer la contrainte chez la personne accompagnée. Cela paraît ambitieux et pourtant louable. Dès le premier contact, lors de la visite, nous essayons de faire passer le message : offrir une activité limitée dans le temps en vue d'une réorientation. Pour répondre aux nombreuses demandes et veiller à favoriser des départs dans de bonnes conditions, l'exercice reste périlleux. Au début de l'accompagnement cela paraît assez clair, mais au cours des mois cela s'estompe, au point d'occulter l'objectif de départ : « Je suis tellement bien chez vous, pourquoi voudriez-vous que j'aille voir ailleurs », nous demandent certains, alors que d'autres trouvent des astuces pour jouer les prolongations. Les situations instables paralysent une grande partie des projets.

Nous avons mis en place deux types de contrat. Le premier en vue d'une insertion professionnelle et le second en vue d'une insertion sociale très large qui peut être : occupationnelle, culturelle, ludique, appartenance à un groupe, une activité spécifique à ses hobbies / violons d'Ingres. Pour envisager poursuivre dans une activité de semi-production ou une activité dans l'économie à temps partiel, ne serait-ce qu'un taux de 10 %, il est important que le travailleur tienne cinq demi-journées par semaines chez nous. C'est un premier indicateur des ressources qu'il a pour viser une étape plus soutenue, où l'exigence de rendement et l'affirmation de soi seront mises à l'épreuve. Il s'agit alors de mettre en place un entraînement qui préparera la personne à s'engager dans cette direction. Il est primordial d'avoir une bonne compréhension et une bonne collaboration de part et d'autre, tout en sachant que cela prendra du temps. Pour ceux dont le programme est moins régulier nous cherchons des activités adaptées à leurs ressources et leurs souhaits. Il s'agit de trouver des lieux où l'absence ne remet pas la place en cause. Pour ces situations, l'entraînement porte sur l'organisation et la communication, sans oublier l'estime de soi. Notre objectif premier est de travailler dans la discrétion et le respect de la personne, ce qui demande un temps de découverte réciproque. L'évolution des maladies exige de se remettre constamment en question, de chercher avec persévérance de nouvelles pistes, d'apporter la stimulation sans dévaloriser la personne accompagnée.

Le titre de ce rapport évoque le film de Spielberg. Notre travail a beaucoup de similitudes avec l'agent, qui met tout en œuvre pour arrêter celui qui vivait dans la dépendance, animé de certitudes et de tromperies. Il y a également tout ce qui nous échappe, en lien avec la réalité du quotidien de tout un chacun. Une partie de ces raisons et l'expérience acquise nous invitent à mettre en œuvre un projet adapté et réaliste permettant à la personne de poursuivre sereinement son parcours.

En 2013, nous avons accueilli 17 personnes dans l'effectif, et 18 personnes ont quittés nos Ateliers : 6 à moins de deux semaines, 4 à moins d'un mois, 4 après sept mois, 3 après trois ans et 1 au bout de onze ans. Cette dernière, par sa capacité d'adaptation et par sa ténacité, a réussi à intégrer un atelier de semi-production. Une personne a réussi à intégrer un autre type d'atelier en vue de découvrir d'autres travaux. Une personne a diminué progressivement son temps d'occupation pour sa retraite. Une personne nous a quittés pour s'occuper, chez elle, de ses deux enfants plus deux autres enfants. Une autre personne a retrouvé son indépendance pour occuper ses journées.

En 2014, nous avons accueilli 15 personnes dans l'effectif, et 19 personnes ont quittés nos Ateliers : 2 à moins de deux semaines, 2 à moins d'un mois, 3 à moins de cinq mois dont 1 décès, 3 après un an, 2 après deux ans, 3 après trois ans, 2 après quatre ans, 1 après sept ans et 1 au bout de 21 ans. Cette dernière est restée jusqu'à la retraite. Une personne a réussi à intégrer un atelier de semi-production. Six personnes ont réussi à intégrer un autre type d'atelier en vue de découvrir d'autres travaux. Deux personnes sont parties à l'étranger.

Au niveau du personnel, en 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir Steve Favez, qui est entré en formation en 2014, et Véronique Ulli, monitrice pour l'atelier de céramique. Nous présentons nos félicitations à David Thiébaud et Jean-Paul Robert, qui ont terminé leur formation, respectivement de maître socioprofessionnel et de coordinateur en insertion professionnelle. En 2014 nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphane Delay qui va entrer en formation en 2015. Nous remercions par ailleurs l'ensemble de l'équipe d'encadrement pour son engagement et sa précieuse collaboration.

Nous remercions également tous ceux qui nous donnent les moyens d'exercer ces prestations d'accompagnement dans de bonnes conditions.

Arnold Lauber, responsable

## Le Personnel de la Fondation au 31 décembre 2014

Nombre de Collaborateurs-trices 61

Nombre de postes 43.95

### Administration et direction

Schmid Jean-Phillippe, directeur

Chételat Anne-Caroline, secrétaire  
Frutiger Marie-Thérèse, secrétaire  
Gasté Miserez Nadège, administratrice  
Kahsai Yohannes, comptable  
Nunes Macedo Ana Catarina, apprentie

### Foyers d'accueil

Matthey Raymond, responsable

### Foyer Feu-Vert

Berisha Shkendije, empl. de maison  
Desarzens Marc, éducateur  
Escobar Diego, éducateur  
Etter Schmocker Anouk, éducatrice  
Giger Bruno, veilleur  
Graf Varène, veilleuse rempl.  
Hizarci Abdullah, veilleur rempl.  
Magnin Yves, cuisinier  
Mathier Ludivine, éducatrice  
Nagel Gustavo, veilleur  
Olavide Adriana, éducatrice  
Piccinni Alessandra, éducatrice  
Quiroga Manuel, éducateur  
Zürcher Yannick, veilleur rempl.  
Oppliger Mélina, stagiaire

### Trait d'union

Lauber Arnold, responsable

Robert Jean-Paul, moniteur  
Schwab Mariève, monitrice  
Thiébaud David, moniteur  
Ulli Véronique, monitrice  
Delay Stéphane, stagiaire  
Mbondo Jonathan, stagiaire

### Foyer du Rocher

Ansermet Grégory, éducateur  
Boisadan Catherine, éducatrice  
Clémence Eliane, veilleuse  
Menesses Gomes Lucia, empl. de maison  
Olavide Adriana, éducatrice  
Quellet Antonella, éducatrice  
Schmid Olivier, éducateur  
Schwaab Pierre, veilleur  
Tokay Ismail, éducateur  
Ummel-Keklik Ayfer, veilleuse

### **Foyer de Prébarreau**

Chavaillaz Bernard, responsable

Becerra Pablo, cuisinier  
Bessero Christophe, éducateur  
Brückner Claudia, éducatrice  
Funes Grace, empl. de maison  
Fustinoni Orlando Cecilia, éducatrice  
Gardi Ariane, veilleuse  
Ibalico Chavaillaz Yolande, cuisinière  
Jornod Olivier, éducateur  
Kabengera Alphonsine, veilleuse  
Mbayiha Anne-Olive, veilleuse  
Piccio Nadia, veilleuse  
Rollier-Cuche Marion, éduc. rempl.  
Solimeno Pascale, éducatrice  
Thoutberger Fanny, cuisinière rempl.  
Tinguely Eva, employée de maison  
Ummel-Keklik Ayfer, veilleuse  
Venuti Laurence, cuisinière  
Vivas Bourquin Laurence, veilleuse  
Walder Courvoisier Marie, veilleuse  
Gehrig Ludivine, stagiaire

### **Feu-Vert Entreprise**

Loup Philippe, responsable

Aebi Pierre, contremaître  
Jornot André, contremaître  
Lauber Stève, adjoint technique  
Lauber Thomas, contremaître  
Nicolet Valérie, conseillère en réinsertion  
Chatenet Patrick, stagiaire

### **Solidarité femmes**

Aquilon Sophie, responsable

Favre Leen, intervenante  
Gerber Lise, intervenante  
Rollier-Cuche Marion, intervenante  
Rota Manuela, assistante-intervenante

## Organes de direction au 31 décembre 2014

### Conseil de fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Jean-Claude Baudoin, membre  
Fabienne Cosandier, membre  
Cédric Dupraz, membre  
Sylvie Fassbind, membre  
Leen Favre, membre représentante du personnel, avec voix consultative  
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative  
Vincent Huguenin-Dumittan, membre avec voix consultative  
Frédéric Jakob, membre  
Pierre-André Lang, membre  
Arnold Lauber, membre représentant du personnel, avec voix consultative  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Philippe Monard, membre avec voix consultative  
Roberto Rossi, membre  
Simon Perritaz, membre  
Jean-Philippe Schmid, membre avec voix consultative  
Jean-Claude Zwahlen, membre

### Comite de direction

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Jean-Claude Baudoin, membre  
Fabienne Cosandier, membre  
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative  
Vincent Huguenin-Dumittan, membre avec voix consultative  
Frédéric Jakob, membre  
Pierre-André Lang, membre  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Philippe Monard, membre avec voix consultative  
Roberto Rossi, membre  
Simon Perritaz, membre  
Jean-Philippe Schmid, membre avec voix consultative

### Bureau

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Jean-Philippe Schmid, membre avec voix consultative

### Direction

Jean-Philippe Schmid, directeur

## Comptes d'exploitation 2013 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre

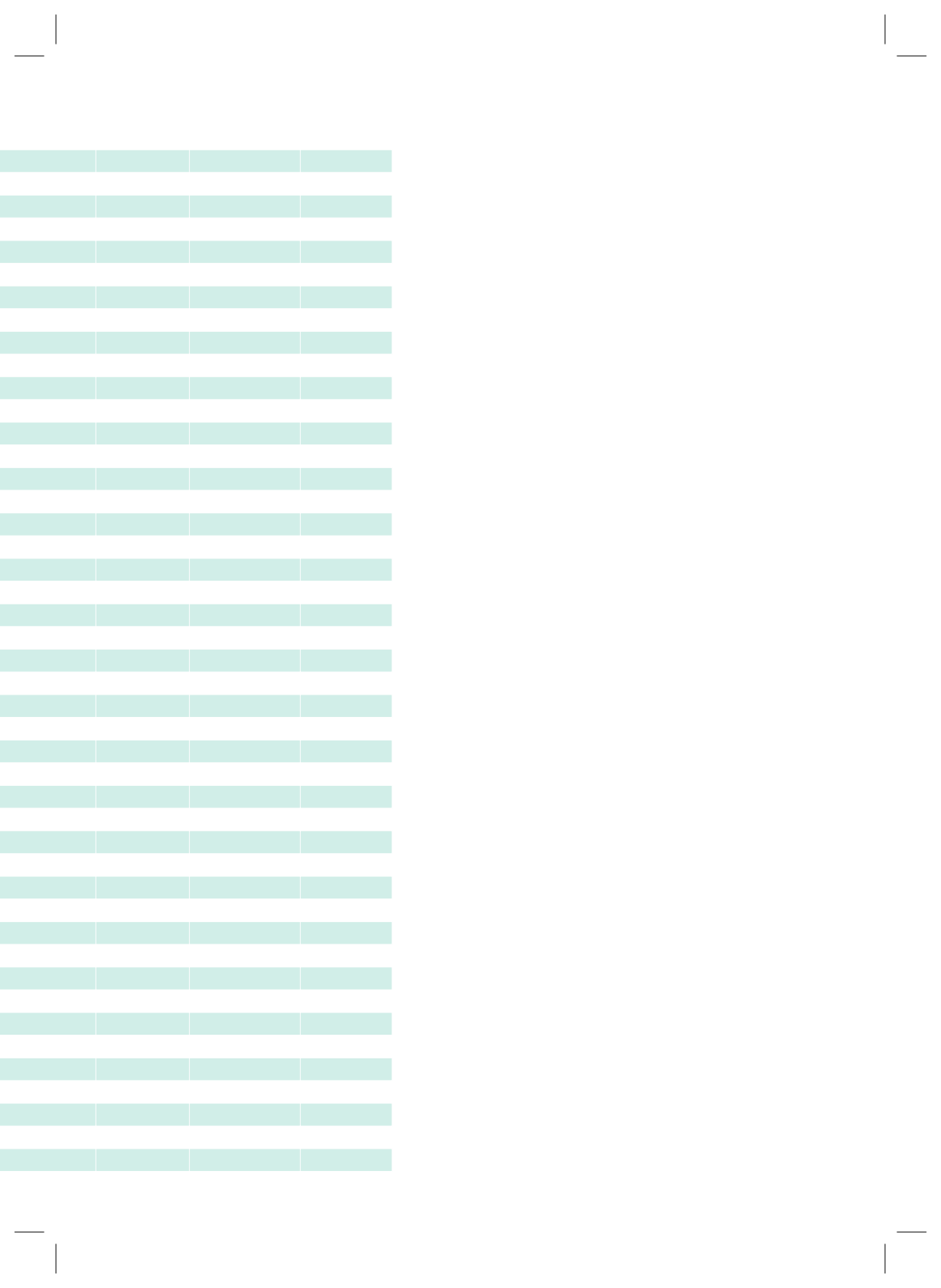
	Foyer Feu-Vert	Feu-Vert Entreprise	Foyer du Rocher	Foyer de Prébarreau	Trait d'Union
1) Salaires	810 786,10	682 563,75	743 962,20	1 099 893,95	572 821,45
Charges sociales	178 115,66	142 570,15	145 627,94	226 174,15	101 587,27
Autres charges du personnel	3 460,14	5 275,59	2 495,49	1 508,79	588,39
Honoraires pour prest.de tiers	5 845,00	28 672,05	5 950,00	3 760,00	956,00
<b>Total sal.&amp; frais de personnel</b>	<b>998 206,90</b>	<b>859 081,54</b>	<b>898 035,63</b>	<b>1 331 336,89</b>	<b>675 953,11</b>
2) Besoins médicaux	8,10	0,00	74,75	82,20	92,50
Vivres et boissons	87 438,79	9 094,55	80 618,67	66 984,33	5 086,60
Ménage	13 034,58	2 030,85	13 296,51	15 613,10	3 525,86
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	15 950,80	12 330,75	18 226,27	33 919,91	4 513,35
Charges d'investissement	124 850,14	84 293,86	139 525,07	122 427,01	57 708,41
Eau et énergie	17 058,70	30 013,75	24 614,95	30 609,35	4 550,30
Ecole, formation et loisirs	113,00	0,00	262,50	5 835,65	1 215,15
Bureau et administration	30 825,98	34 978,21	26 193,49	26 808,15	19 727,57
Matériel pour ateliers	0,00	76 113,13	0,00	0,00	21 862,55
Autres charges d'exploitation	3 569,05	12 961,01	5 205,05	12 229,50	8 401,80
<b>Total autres charges d'exploit.</b>	<b>292 849,14</b>	<b>261 816,11</b>	<b>308 017,26</b>	<b>314 509,20</b>	<b>126 684,09</b>
3) Produits d'exploitation					
Intérêts de retard, facturés					
Compens. Coûts intercantonal	528 927,80	0,00	498 616,00	768 171,30	0,00
Compens. Coûts extracantonal	0,00	0,00	59 701,00	454,00	0,00
Autres prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits d'exploitation	0,00	282 348,30	0,00	20,00	49 775,46
Prestations aux usagers	0,00	3 587,15	0,00	0,00	0,00
Loyers et intétêts du capital	7,80	1 249,75	12,95	0,00	42,00
Exploitations annexes	0,00	0,00	0,00	945,00	2 380,50
Prestations à personnel/tiers	5 737,50	1 571,30	3 825,00	14 217,35	29 772,00
Contributions à l'exploitation	211,55	140 729,30	125,90	284,35	177,70
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>534 884,65</b>	<b>429 485,80</b>	<b>562 280,85</b>	<b>784 092,00</b>	<b>82 147,66</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-756 171,39</b>	<b>-691 411,85</b>	<b>-643 772,04</b>	<b>-861 754,09</b>	<b>-720 489,54</b>
4) Autres charges et produits hors- exploit. ou d'autres exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-756 171,39</b>	<b>-691 411,85</b>	<b>-643 772,04</b>	<b>-861 754,09</b>	<b>-720 489,54</b>

Trait	Solidarité	Fondation	Prestations	Fondation	Fondation	SolFam	FADS/SOL
d'Union	Femmes		Propres	2013	2012	2012	2012
2 821,45	269 667,70	4 179 695,15		4 179 695,15	3 818 801,50	285 935,45	4 104 736,95
01 587,27	73 340,43	867 415,60		867 415,60	800 725,40	65 917,30	866 642,70
588,39	275,00	13 603,40		13 603,40	23 443,05	4 292,75	27 735,80
956,00	6 159,50	51 342,55		51 342,55	32 399,45	9 539,55	41 939,00
75 953,11	349 442,63	5 112 056,70		5 112 056,70	4 675 369,40	365 685,05	5 041 054,45
92,50	0,00	257,55		257,55	329,85	205,95	535,80
5 086,60	10 477,85	259 700,79		259 700,79	204 790,74	11 789,85	216 580,59
3 525,86	1 048,35	48 549,25		48 549,25	26 407,39	3 336,20	29 743,59
4 513,35	289,95	85 231,03		85 231,03	84 614,17	369,45	84 983,62
57 708,41	63 624,11	592 428,60	-39 522,05	552 906,55	501 120,03	65 879,13	566 999,16
4 550,30	405,05	107 252,10		107 252,10	78 942,60	355,95	79 298,55
1 215,15	0,00	7 426,30		7 426,30	8 740,10	0,00	8 740,10
9 727,57	24 896,78	163 430,18		163 430,18	131 761,50	21 998,22	153 759,72
21 862,55	0,00	97 975,68		97 975,68	147 488,63	0,00	147 488,63
8 401,80	1 027,35	43 393,76		43 393,76	42 815,15	1 394,75	44 209,90
26 684,09	101 769,44	1 405 645,24	-39 522,05	1 366 123,19	1 227 010,16	105 329,50	1 332 339,66
0,00	36 013,00	1 831 728,10		1 831 728,10	1 738 085,85	50 787,40	1 788 873,25
0,00	2 940,00	63 095,00	-39 522,05	23 572,95	44 621,50	0,00	44 621,50
0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
9 775,46	0,00	332 143,76		332 143,76	424 306,02	0,00	424 306,02
0,00	20,00	3 607,15		3 607,15	5 943,40	0,00	5 943,40
42,00	10,40	1 322,90		1 322,9	1 594,5	5,85	1 600,35
2 380,50	0,00	3 325,50		3 325,5	2 301,8	0,00	2 301,80
9 772,00	453,90	55 577,05		55 577,05	38 886,05	3 925,00	42 811,05
177,70	130,00	141 658,80		141 658,8	142 604,55	238,90	142 843,45
32 147,66	39 567,30	2 432 458,26	-39 522,05	2 392 936,21	2 398 343,67	54 957,15	2 453 300,82
20 489,54	-411 644,77	-4 085 243,68	0,00	-4 085 243,68	-3 504 035,89	-416 057,40	-3 920 093,29
0,00		-539 200,00		-539 200,00	0,00		
20 489,54	-411 644,77	-4 624 443,68	0,00	-4 624 443,68	-3 504 035,89	-416 057,40	-3 920 093,29

## Bilan 2013 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2013

	FADS 2013	FADS/SOL 2012	FADS 2012	SOL 2012
a) Caisse	17 765,35	19 936,80	19 731,65	205,15
Compte de chèques postaux	20 500,52	13 152,47	499,50	12 652,97
Emprunts O. R.	26 537,95	30 531,55	30 531,55	0,00
Débiteurs	562 052,69	523 545,49	506 330,55	17 214,94
Avance de frais à refacturer	626,95	809,70	780,30	29,40
Autres débiteurs	7 494,34	6 555,02	4 397,02	2 158,00
Stocks marchandises (atelier)	3 407,02	5 975,19	5 975,19	0,00
Salaire charge social	2 184,40	2 184,40	2 184,40	0,00
Actifs transitoires	127 582,10	56 262,74	52 029,94	4 232,80
Total actifs mobilisés	768 151,32	658 953,36	622 460,10	36 493,26
b) Immeubles	54 487,80	54 487,80	54 487,80	0,00
Equipements	276 761,05	302 872,75	302 872,75	0,00
Véhicules	87 038,05	122 409,14	122 409,14	0,00
Informatique et communication	41 413,67	31 531,82	22 287,57	9 244,25
Comptes actifs de régularisation (garanties de loyers)	31107.90	22 114,60	22114.60	0.00
Total actifs immobilisés	490 808,47	533 416,11	524 171,86	9 244,25
TOTAL DE L'ACTIF	1 258 959,79	1 192 369,47	1 146 631,96	45 737,51
c) Créanciers	303 669,91	242 891,17	223 438,12	19 453,05
Autres créanciers / subventions	20 605,35	15 920,35	15 753,60	166,75
Héritage Sunier	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte d'attente	10 096,55	25 547,35	24 176,55	1 370,80
TVA impôt dû	28 333,47	31 576,12	31 576,12	0,00
Dettes financières	1 312 964,78	1 486 805,05	1 361 705,22	125 099,83
Passifs transitoires	8 338,92	2 071,10	1 606,70	464,40
Avance de trésorerie/Etat de NE	3 188 950,00	3 172 340,00	2 856 700,00	315 640,00
Provision prévoyance.ne	441 100,00			
Prévoyance.ne apport supplém.	98 100,00			
Total capital étranger	5 412 158,98	4 977 151,14	4 514 956,31	462 194,83
d) Capital	471 244,49	135 311,62	135 711,54	-399,92
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total capital propre	471 244,49	135 311,62	135 711,54	-399,92
TOTAL DU PASSIF	5 883 403,47	5 112 462,76	4 650 667,85	461 794,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 624 443,68	-3 920 093,29	-3 504 035,89	-416 057,40





## Comptes d'exploitation 2014 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre

	Foyer Feu-Vert	Feu-Vert Entreprise	Foyer du Rocher	Foyer de Prébarreau	Trait d'Union
1) Salaires	887'990.44	668'295.25	737'613.92	1'080'466.48	473'205.15
Charges sociales	196'877.45	156'784.32	171'163.07	257'768.91	105'912.60
Autres charges du personnel	2'281.20	2'636.70	2'799.50	1'625.65	1'258.65
Honoraires pour prest.de tiers	6'856.25	31'491.00	8'031.25	3'875.00	1'855.00
<b>Total sal.&amp; frais de personnel</b>	<b>1'094'005.34</b>	<b>859'207.27</b>	<b>919'607.74</b>	<b>1'343'736.04</b>	<b>582'231.40</b>
2) Besoins médicaux	115.70	0.00	117.70	263.45	5.00
Vivres et boissons	91'901.84	9'604.65	93'880.75	45'048.10	4'831.35
Ménage	6'519.36	0.00	7'235.50	7'670.98	419.10
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	13'970.90	21'518.02	18'218.74	54'548.29	6'620.18
Charges d'investissement	130'889.39	87'729.93	150'864.73	122'013.60	59'286.57
Eau et énergie	13'664.25	19'058.06	22'628.70	28'967.55	5'457.20
Ecole, formation et loisirs	1'661.90	0.00	879.70	4'121.10	745.50
Bureau et administration	35'517.85	44'699.57	29'672.69	26'452.69	22'700.70
Matériel pour ateliers	0.00	125'062.83	0.00	0.00	20'894.20
Autres charges d'exploitation	2'685.05	7'836.65	4'016.70	28'505.05	5'101.10
<b>Total autres charges d'exploit.</b>	<b>296'926.24</b>	<b>315'509.71</b>	<b>327'515.21</b>	<b>317'590.81</b>	<b>126'060.90</b>
3) Produits d'exploitation					
Intérêts de retard, facturés					
Compens. Coûts intercantonal	445'958.45	0.00	466'749.40	571'178.40	20'292.90
Compens. Coûts extracantonal	9'844.00	0.00	17'548.00	1'712.00	0.00
Autres prestations	876.00	13'860.00	0.00	0.00	8'533.90
Produits d'exploitation	0.00	464'609.00	0.00	0.00	48'467.55
Prestations aux usagers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Loyers et intéréts du capital	15.55	11.10	17.70	547.40	0.00
Exploitations annexes	50.00	0.00	0.00	0.00	2'957.60
Prestations à personnel/tiers	9'465.10	11'786.00	16'127.45	19'579.50	347.00
Contributions à l'exploitation	677.45	140'981.85	428.95	804.65	238.20
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>466'886.55</b>	<b>631'247.95</b>	<b>500'871.50</b>	<b>593'821.95</b>	<b>80'837.15</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-924'045.03</b>	<b>-543'469.03</b>	<b>-746'251.45</b>	<b>-1'067'504.90</b>	<b>-627'455.15</b>
4) Autres produits hors-exploit.	21'233.75	-2'868.15	11'243.55	-3'920.05	0.00
Autres charges hors-exploit.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-902'811.28</b>	<b>-546'337.18</b>	<b>-735'007.90</b>	<b>-1'071'424.95</b>	<b>-627'455.15</b>

Trait d'Union	Solidarité Femmes	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2014	Fondation 2013
73'205.15	311'890.66	4'159'461.90		4'159'461.90	4'179'695.15
5'912.60	68'782.95	957'289.30		957'289.30	867'415.60
1'258.65	2'050.30	12'652.00		12'652.00	13'603.40
1'855.00	2'516.25	54'624.75		54'624.75	51'342.55
32'231.40	385'240.16	5'184'027.95		5'184'027.95	5'112'056.70
5.00	167.75	669.60		669.60	257.55
4'831.35	25'080.15	270'346.84		270'346.84	259'700.79
419.10	3'499.00	25'343.94		25'343.94	48'549.25
6'620.18	0.00	114'876.13		114'876.13	85'231.03
59'286.57	67'316.17	618'100.39	-58'432.47	559'667.92	592'428.60
5'457.20	373.85	90'149.61		90'149.61	107'252.10
745.50	203.65	7'611.85		7'611.85	7'426.30
22'700.70	21'706.66	180'750.16		180'750.16	163'430.18
20'894.20	0.00	145'957.03		145'957.03	97'975.68
5'101.10	1'703.45	49'848.00		49'848.00	43'393.76
26'060.90	120'050.68	1'503'653.55	-58'432.47	1'445'221.08	1'405'645.24
20'292.90	70'190.00	1'574'369.15		1'574'369.15	1'831'728.10
0.00	26'020.00	55'124.00	-58'432.47	-3'308.47	63'095.00
8'533.90	0.00	23'269.90		23'269.90	0.00
18'467.55	0.00	513'076.55		513'076.55	332'143.76
0.00	20.00	20.00		20.00	3'607.15
0.00	2.05	593.80		593.8	1322.9
2'957.60	20.00	3'027.60		3027.6	3325.5
347.00	3'490.00	60'795.05		60795.05	55577.05
238.20	0.00	143'131.10		143131.1	141658.8
30'837.15	99'742.05	2'373'407.15	-58'432.47	2'314'974.68	2'432'458.26
27'455.15	-405'548.79	-4'314'274.35	0.00	-4'314'274.35	-4'085'243.68
0.00	-1'986.20	23'702.90		0	0
0.00	0.00	0.00		0.00	-539'200.00
27'455.15	-407'534.99	-4'290'571.45	0.00	-4'290'571.45	-4'624'443.68

## Bilan 2014 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2014

	FADS 2014	FADS 2013				
a) Caisse	17 839,30	17 765,35				
Compte de chèques postaux	12 687,62	20 500,52				
Emprunts O. R.	24 657,15	26 537,95				
Débiteurs	594 565,24	562 052,69				
Avance de frais à refacturer	40,00	626,95				
Compte d'attente	4 203,85	0,00				
Autres débiteurs		7 494,34				
Stocks marchandises (atelier)	3 515,36	3 407,02				
Garantie loyer	32 717,10	31 107,90				
Salaire charge social		2 184,40				
Actifs transitoires	78 080,55	127 582,10				
Total actifs mobilisés	768 306,17	799 259,22				
b) Immeubles	54 487,80	54 487,80				
Equipements	262 649,84	276 761,05				
Véhicules	50 852,25	87 038,05				
Informatique et communication	50 028,36	41 413,67				
*Comptes actifs de régularisation						
0,00	0,00					
Total actifs immobilisés	418 018,25	459 700,57				
TOTAL DE L'ACTIF	1 186 324,42	1 258 959,79				
c) Créanciers	84 406,95	303 669,91				
Autres créanciers	11 718,30	20 605,35				
Héritage Sunier	0,00	0,00				
Compte d'attente	770,00	10 096,55				
TVA impôt dû	0,00	28 333,47				
Dettes financières	1 781 495,96	1 312 964,78				
Passifs transitoires	10 694,20	8 338,92				
Avance de trésorerie/Etat de NE	3 134 266,00	3 188 950,00				
Emprunt prévoyance.ne	427 200,00	441 100,00				
Prévoyance.ne apport supplém.	98 100,00	98 100,00				
Total capital étranger	5 548 651,41	5 412 158,98				
d) Héritage Serge Sunier	334 691,72	334 691,72				
Capital	136 552,74	136 552,77				
Résultats reportés	-543 000,00	0,00				
Total capital propre	-71 755,54	471 244,49				
TOTAL DU PASSIF	5 476 895,87	5 883 403,47				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 290 571,45	-4 624 443,68				







Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales  
case postale 3036  
2303 La Chaux-de-Fonds  
[www.fads-ne.ch](http://www.fads-ne.ch)